

BULLETIN D'INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Centre de services scolaire du Lac-Saint-Jean

Séance ordinaire du
22 novembre 2022

Nombre d'élèves, évolution de l'effectif scolaire et répartition des immeubles

Le directeur général du Centre de services scolaire du Lac-Saint-Jean, Marc-Pascal Harvey, a présenté le bilan de la rentrée faisant état du nombre d'élèves dans nos écoles et centres pour l'année scolaire 2022-2023. Au niveau primaire et secondaire, la clientèle s'établit à 6845 élèves en légère baisse de 30 élèves par rapport à l'année précédente.

En formation générale des adultes, on enregistre 3601 inscriptions, une hausse de 314 élèves. La popularité de la formation à distance par le biais de ChallengeU ne se dément pas avec quelque 3000 inscriptions. Pour la formation professionnelle, c'est 716 élèves qui sont inscrits pour la présente année. Le CFP accueille quelque 90 élèves issus de l'international. Plusieurs élèves effectuent une reconnaissance des acquis ce qui contribue à ces bons résultats.

Par ailleurs, le CSSLSJ a aussi présenté le Plan triennal de répartition des immeubles et ses prévisions de l'évolution de l'effectif scolaire. Ainsi, au niveau primaire, le nombre d'élèves devrait diminuer passant de 4129 en 2022-2023 à 3746 élèves en 2027-2028. En ce qui concerne le secondaire, la clientèle est en augmentation passant de 2788 en 2022-2023 à 2937 en 2027-2028, avant de reculer légèrement par la suite.

Ces chiffres ont permis d'évaluer ses besoins d'espace. Ainsi, trois nouvelles classes seront ajoutées à l'école Saint-Pierre. Pour l'école primaire Saint-Bruno, le ministère de l'Éducation considère qu'il n'y a pas de manque d'espace en raison de la proximité de l'école du Bon Conseil d'Hébertville-Station qui pourrait accueillir des élèves. Le CSSLSJ a demandé au ministère de reconsidérer sa position. Un travail de réflexion est en cours pour trouver des solutions.

Pour les autres écoles primaires, les écoles secondaires et les centres de formation professionnelle et générale des adultes, il n'y a pas d'enjeux en termes d'espace disponible.

Révision de la Politique d'admission et d'inscription des élèves du secteur jeunes



Le Centre de services scolaire doit procéder à une révision annuelle de sa Politique d'admission et d'inscription des élèves. Celle-ci sert à déterminer les critères et les procédures d'admission, d'inscription et de répartition des élèves dans les écoles primaires et secondaires du Centre de services scolaire.

Cette politique définit les responsabilités de chacun des intervenants. Elle doit, entre autres, faciliter le processus d'inscription en vue de l'organisation des écoles et des services à rendre au milieu. Enfin, elle doit aussi définir les conditions dans lesquelles s'exerce le choix des parents provenant du territoire ou de ceux hors territoire et préciser certaines modalités quant au transfert des élèves, ce qui inclut la description des bassins d'alimentation des écoles.

Des modifications ont été apportées pour tenir compte de certains éléments à clarifier en lien avec le choix d'école pour les programmes pédagogiques spécifiques.

Le projet adopté par le conseil d'administration sera soumis pour consultation auprès du comité de parents et du syndicat de l'enseignement.

États financiers et orientations budgétaires

Les états financiers 2021-2022 vérifiés par l'auditeur indépendant, la firme MNP, ont été déposés. Le rapport fait état de revenus de 127 558 670,33 \$ et de dépenses de 124 707 968,13 \$ ce qui a permis de dégager un surplus de 2 850 702,20 \$.

Cet excédent s'explique en grande partie par l'octroi par le ministère de l'Éducation de subventions pour financer les ajustements salariaux découlant des nouvelles conventions collectives signées pour le personnel enseignant, professionnel, soutien technique et manuel pour la période 2020-2023 et pour lesquels des provisions avaient déjà été comptabilisées aux états financiers 2020-2021. Le surplus accumulé après avoir retranché la valeur des terrains s'élève à 5 649 573,54 \$.



Il est possible de consulter les états financiers sur le [site web du CSSLSJ](#).

De plus, le CSS amorce son processus budgétaire 2023-2024 en établissant de grandes orientations. Une vingtaine d'orientations ont été retenues dont :

- la mise en œuvre du nouveau plan d'engagement vers la réussite ;
- soutenir le déploiement des approches collaboratives centrées sur les apprentissages ;
- soutenir le développement de l'offre de services en alternance travail-études et la formation en ligne en formation professionnelle ;
- mettre en œuvre des stratégies diversifiées favorisant l'attraction et la rétention de personnel qualifié dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre ;
- Etc.

Icônes : [Flaticon.com](#)

Le bulletin est produit par le Service des communications

Les procès-verbaux et le calendrier des séances du conseil d'administration sont disponibles sur le site web du CSSLSJ :

<https://csslsj.gouv.qc.ca/conseil-dadministration>

Prochaine séance régulière du conseil d'administration : 24 janvier 2023